

**CCI**

Chambres de commerce et d'industrie



## Élections CCI 2016 Fiche mandat

## Le mandat en bref

*Force de proposition, de formation, de réalisation, d'aide, de conseil et de suivi aux entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie se positionne comme la collectivité locale des entrepreneurs, avec pour ambition le développement de l'attractivité économique du territoire.*

*Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, elle crée et insuffle une dynamique au service des entreprises.*

*Ce mandat s'adresse donc à des entrepreneurs soucieux de s'engager pour encourager l'initiative privée, l'esprit d'entreprise et de favoriser le développement de l'activité économique de notre territoire dans des domaines tels que l'industrie/innovation, le commerce, les services, les transports/infrastructures, l'environnement, le tourisme, l'aménagement du territoire, la création et la transmission d'entreprises, le logement/urbanisme, la fiscalité locale...*

## Présentations des CCI

Les CCI sont la « collectivité locale des entrepreneurs » et sont gérées par les entrepreneurs.

Elles ont notamment pour attribution :

- de donner au gouvernement ou aux autorités publiques locales les avis et les renseignements qui leur sont demandés sur les questions industrielles et commerciales,
- de présenter leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie, du commerce et des services,
- d'œuvrer en direct pour favoriser le développement des entreprises et pour améliorer leur environnement économique, notamment par :
  - l'information, le conseil, l'accompagnement et la formation du chef d'entreprise,
  - la participation à l'aménagement du territoire,
  - des actions pour les entreprises du commerce, des services de l'industrie et du tourisme, dans les domaines de la création et la reprise d'entreprises, l'international, le maritime, la qualité, l'environnement, les technologies de l'information et de la communication, l'information économique, l'innovation,...
  - ...

Pour cela, elles sont financées par la Taxe pour Frais de Chambre (TFC), leurs ressources propres et produits d'exploitation, les subventions et contributions publiques et les emprunts.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de..... compte plus de ..... entreprises ressortissantes,

Le champ de compétence et d'action de la CCI ..... s'étend globalement sur le territoire .....

## Missions du Mandataire Medef ..... au sein de la CCI.....

**Les Membres élus** définissent la politique de la Chambre, participent aux travaux des commissions avec voix délibérative et votent le budget.

**Les Délégués consulaires** ont pour mission première et légale de voter chaque année au mois d'octobre pour l'élection des juges aux Tribunaux de Commerce.

Le Medef .... les sollicite par ailleurs pour participer aux travaux de la CCI en accord avec cette dernière, en participant aux différents groupes et commissions, sans voix délibérative.

Le mandataire Medef.... aura au sein de la CCI..... pour mission dans ses actions de :

- **Développer la démarche de proximité auprès des adhérents**

Par leur relation de proximité avec les entreprises, la mission de base de la CCI est de poursuivre la mise à disposition des entreprises d'outils propres à assurer leur développement à toutes les étapes de leur vie : création, développement, cession, reprise.

- **Répondre aux besoins des entreprises**

Les CCI sont de véritables observatoires économiques qui doivent donner aux autorités publiques locales les avis, les attentes des entrepreneurs en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.

- **Dynamiser une nouvelle politique consulaire régionale**

Avec la mise en place de la loi NOTRe notamment, les CCI doivent mettre en œuvre une véritable politique consulaire régionale.

Aussi, les Chambres de Commerce et d'Industrie Régionales doivent avoir des compétences fortes dans l'aménagement du territoire, le développement économique, l'enseignement, la formation, l'action à l'international, la promotion des territoires.

- **Œuvrer dans le sens d'une démarche interne de gestion compétitive**

Les CCI doivent être gérées comme des entreprises.

Tout en assumant ses missions d'intérêt économique général avec les contraintes que cela implique, chaque CCI doit veiller à ce que les entrepreneurs se reconnaissent dans son mode de management.

- **S'interroger sur la pertinence de toute nouvelle intervention directe** et y renoncer chaque fois qu'un nouvel opérateur ou entreprise remplit efficacement cette mission.

## Composition

La CCI comptera, pour la prochaine mandature 2016-2021, ... membres titulaires élus,

Ils seront répartis en catégories professionnelles (industrie, commerce, services) et, le cas échéant, en sous-catégories, suivant la taille des entreprises.

Les membres élus constituent l'Assemblée générale, organe délibérant. Ils élisent le Président et un bureau.

Des membres associés sont par ailleurs désignés (dans la limite de ...)

Les délégués consulaires sont également élus : leur nombre sera vraisemblablement compris entre ... et ....

# Fonctionnement

## Mode de désignation

Les membres titulaires et les délégués consulaires sont élus, par leurs pairs, en fonction des catégories (industrie, commerce, services) et sous-catégories le cas échéant, auxquelles ils appartiennent. Il s'agit d'un scrutin avec un vote par correspondance et éventuellement électronique.

Le Medef ...constitue et présente ses listes de candidats avec le souci de composer une équipe qui doit représenter la diversité du tissu économique (métiers, territoires, taille des entreprises, statut et âge des entrepreneurs, ... ) et les positions des entrepreneurs.

Une formation est nécessaire : un module de formation est mis en place pour les nouveaux candidats membres par le Medef....

## Durée du mandat

Le mandat des membres élus et des délégués consulaires est de 5 ans, renouvelable en fonction des critères de désignation.

## Disponibilité / Lieux de réunion

La disponibilité requise pour un membre élu est d'au moins 3 jours par mois.

L'implication du délégué consulaire est à la discrétion du mandataire : néanmoins la participation à une commission ou groupe de travail nécessite en moyenne une demi-journée par mois.

Les réunions se tiennent généralement au siège de la CCI.

## Frais / Indemnités

Les fonctions de membres de CCI et de délégués consulaires sont bénévoles.

## Animation

Le secrétariat et l'animation sont assurés par les services des Chambres de Commerce et d'Industrie.

# Incompatibilité / Obligations / Engagement

## Obligations / Engagement

Pour être éligible, il faut répondre à un certain nombre de critères légaux et syndicaux (cf. Doc. Critères de désignation).

A travers une charte, le mandataire s'engage vis à vis du Medef ....à défendre l'intérêt des entreprises en respectant la règle établie par l'interprofession.

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

Pour en savoir plus sur ce mandat,

Contactez votre fédération professionnelle ou le Medef ..... :